

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[139\\_Correspondance de Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot : 1834-1840](#)[Item](#)[Bourges, le 23 août 1836, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot](#)

## **Bourges, le 23 août 1836, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot**

**Auteurs : Duvergier de Hauranne, Prosper (1798-1881)**

### **Les folios**

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### **Les mots clés**

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

### **Relations entre les lettres**

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### **Présentation**

Date1836-08-23

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### **Information générales**

LangueFrançais

Cote2, AN : 163 MI 42 AP 139 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

### **Citer cette page**

Duvergier de Hauranne, Prosper (1798-1881), Bourges, le 23 août 1836, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot, 1836-08-23.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5833>

## Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Bourges (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

---

2

10/11

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir  
 rien communiqué. J'ai pu le faire de vous dire  
 ce que je pense de la situation actuelle, et de  
 la position difficile de votre fille. Je  
 vous remercie de l'intérêt que vous lui  
 portez, et de l'avis que vous m'avez  
 donné. Elle me paraît fort naturelle,  
 mais j'avoue que ce serait avec plaisir  
 de l'empêcher que de regret que je vous  
 verrais. Vous ne me pouvez en ce moment.  
 Il ne faut pas le dire à votre fille  
 car elle s'en rendrait compte, et qu'on se débarrasser  
 de la responsabilité d'une solution qui lui  
 paraît pour le regret de vous, et plus  
 dans son intérêt, en coup de vent. Je  
 n'aurais que le triomphe de ne pas payer ce  
 que sera par sa faute. Le C. L. C. B.  
 va à Madrid, et j'en ai et à ses amis  
 et j'auront conduit par la main, quel  
 bon fait pour réjouir le fils de votre

10  
s'éclaircissent contre les destinées, et  
le voyage de Gand ! En vérité, plus  
je pense, plus je recule pour vous,  
et pour vous une telle station. Dans  
cette cité est, ce me semble, par  
la chambre, et non par un mouvement  
de la bien que vous devriez revenir au  
pouvoir. Si vous acceptez le pouvoir  
aujourd'hui, il y a, plus tard, très grand  
chance pour qu'à l'ouverture de la  
prochaine et vous soit vivement  
arraché. La chute alors serait hard  
et peut-être irréparable.

Je sais que quand le Roi prie et  
que les circonstances sont graves, il est  
difficile de résister. Cependant je ne  
crois pas que personne soit obligé  
de sacrifier son avenir à celui de  
son opinion à de prétendues nécessités  
du moment. J'ajoute qu'il n'est  
convenu d'avoir toujours sous les  
yeux des hommes sages et écrivains  
dont on se résout au jour de danger  
et que l'on tirerait l'échec aux

le danger est passé, tout est  
à l'égard est entièrement de votre avis,  
à cet égard, vous avez bien vu qu'un mal  
qui se voit ici, en a souvent.

Quant à la forme de la loi, si elle est  
à votre avis, il est de votre intérêt  
de la faire passer, car vous savez que  
la même opinion qui nous, c'est d'abord  
que vous ne soyez pas précipité sur  
ce point, de manière à jouer sur une  
manière, car c'est votre avis: c'est  
assurément que le Roi s'engage formellement  
à vous laisser décider la chambre,  
et la chambre ne vous donne pas  
son assent. Cette dernière condition  
peut me paraître essentielle, et je  
ne vois pas comment le Roi s'y refuserait.  
La dissolution par le Roi, pourrait  
en effet mettre le pouvoir entre les mains  
de Barrot, la dissolution par  
vous peut le donner à lui, et  
vous le plus. Il n'y a pas de  
danger qui puisse effrayer le Roi.

Vous ne pardonnez, je pense, de  
vous parler de France à l'inst. Je suis

trop occupé ici pour chercher des  
periphrases, et le danger ne paraît  
trop grand pour garder le silence?  
Mais au reste ne pourrait arriver plus  
mal à propos; car il ne paraît  
certainement pas tant à que j'entends  
ici que notre position se refaisait  
tous les jours que le cabinet du 22 février  
se reconsidérerait chaque jour. Peut-être  
au reste mes craintes sont-elles vaines,  
et le cabinet est-il reconstruit au  
moment où je vous écris. Je le  
sais bien sincèrement.

Pour savoir que nous avons nommé  
ici Lambert président & moi  
secrétaire. C'est prouvé que nous ne  
sommes pas encore trop impopulaires  
en Berry.

Bien, mon cher Monsieur,  
votre tout dévoué

J. G.

Bourges le 23 août. 1836